

En pages centrales : 1914, un hôpital à Montredon



MONTREDON LABESSONNIE

infos

 Novélas de Montredoun

BULLETIN MUNICIPAL / JANVIER 2020



www.montredon-labessonnie.fr



Cérémonie de Sainte-Barbe	3
Marché Dominical	4
Agence postale communale	5
Concours de chevaux de trait	6
Associations Montredonnaises	7
Tour de France 2020	7
Semaine Musicale	8
Salon du Livre de la Montagne	9
1914 : un hôpital à Montredon	10
Écoles publique et privée	12
Accueil de Loisirs	13
Travaux municipaux	14
Fibre optique	15
Barrage de Bezan	16
Plan Climat-Air-Énergie Territorial	17
Extinction de l'éclairage public	17
Chèque Énergie	18
Règlement de facture en mairie	18
Vers le « 0 Phyto »	19
Etat-civil	20
Vie pratique	20
Élections Municipales 2020	20

Directeur de la publication :

Jean-Paul Chamayou

Comité de lecture :

Jean-Paul Chamayou

Marie-Claude Robert

Jean Martinez

Ont participé à ce numéro :

Christian Baisse

Marie-Laure Regy

Jean Martinez

Marie-Claude Robert

Marie-Anne Dufet

Max Assié

Samuel Gautrand

Crédits photo :

Jean-Pol Thonet

Marie-Laure Regy

CREAJ Graphique

Mairie de Montredon-Labessonnié

Conception graphique :

CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié

www.creajgraphique.com

2019 est terminée, il est temps de faire le bilan de l'année écoulée. Notre bulletin municipal habituellement publié en mars a été avancé en raison des élections municipales de mars 2020.

L'équipe municipale en collaboration avec les services administratif et technique, a œuvré pour l'attractivité de la commune. Bien évidemment, nous regrettons les retards dans l'aménagement du cœur du village suite à l'incendie de la maison de santé, toutefois de nombreux projets ont pris forme :

La finalisation des travaux du logement du moulin de Lafargue, la création d'un second terrain d'entraînement à Lourtal, la mise en conformité du barrage de Bezan ont été au centre des préoccupations.

Mais aussi, l'équipement des écoles (portail, matériel pédagogique...), l'ouverture du marché dominical, la semaine musicale, le salon du livre, le concours de chevaux, l'appui aux associations, les commémorations de la première guerre mondiale... sont autant d'actions qui contribuent à la vie de notre village.

Au niveau de la communauté de communes Centre Tarn, nous avons rencontré de nombreux changements, qui constituent de nouveaux challenges à relever !

Tout d'abord, Centre Tarn a pris la compétence « Enfance Jeunesse ». Alors que nous proposons un service communal répondant parfaitement aux attentes des citoyens, la municipalité ne sera plus décisionnaire du fonctionnement de l'ALAE CLSH.

Ensuite, la compétence « Eau et Assainissement » a été transférée à l'intercommunalité. Les Montredonnais tiennent à garder la source de Malepique pour laquelle ont été investis beaucoup de temps et d'argent.

Enfin, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a occupé les emplois du temps ! Dans ce dossier, le maximum a été fait pour mettre en avant et maintenir les spécificités de la commune en matière d'urbanisme.

Une présence active à la communauté de communes est plus que jamais indispensable pour affronter toutes ces transitions.

Enfin, notre commune a la chance de vivre grâce à de nombreuses animations et activités mises en œuvre par vous tous. En effet, que ce soit par le sport, la culture, les loisirs, le social..., la vie associative enrichit notre territoire. La Municipalité remercie toutes les personnes qui font de Montredon-Labessonnié, un village où il fait bon vivre !

En attendant la cérémonie des vœux qui se déroulera dans le courant du mois de janvier, nous vous souhaitons à toutes et tous, une bonne année 2020 !

Votre Maire



imprimé sur papier recyclé non blanchi
avec des encres végétales respectueuses
de l'environnement.

☉ La cérémonie de Sainte Barbe

La Place du Foirail a accueilli le Samedi 19 janvier 2019 la Cérémonie de Sainte-Barbe du Groupement Sud en présence de nombreuses personnalités au premier rang desquelles figuraient M. Jean-Michel MOUGARD, Préfet du Tarn, M. Thierry CARCENAC, Sénateur, M. Philippe FOLLIOT, député, le Colonel Christophe DULAUD, Directeur Départemental des Sapeurs-Pompiers du Tarn et M. Michel BENOIT, Président du Conseil d'Administration du SDIS.

Comme traditionnellement, cette cérémonie dirigée d'une main de maître par le Commandant Eric HEBERLE fut l'occasion de remettre officiellement leurs casques aux JSP et aux nouvelles recrues des différents Centres de Secours du Groupement ainsi que les grades et médailles aux promus et récipiendaires.



Mais la localisation de cette cérémonie à Montredon-Labessonnié se justifiait non pas par un mais par deux évènements bien particuliers.

En effet, ce fut tout d'abord l'occasion d'assister à la passation de commandement du Centre de Secours de Montredon entre le Lieutenant Maurice HOULES et le Sergent-chef Christophe POIROT.

Un moment empreint de solennité et d'émotion pour ces deux hommes dont l'un, le Lieutenant HOULES quittait ses fonctions après 33 années de service dont 12 en qualité de Chef de Centre et l'autre, le Sergent-chef POIROT que rien ne prédestinait à cette fonction quand il est arrivé en 1996 de son Paris natal avec femme et enfants pour s'installer dans le village.

La cérémonie officielle achevée laissa ensuite place à un autre moment tout aussi émouvant sinon plus. En effet, le Sergent-chef POIROT avait souhaité que son premier acte en qualité de nouveau Chef de Centre soit de baptiser le Centre de Secours de Montredon.



C'est ainsi qu'en accord avec la famille, le SDIS et la municipalité, le Sergent-chef POIROT accompagné de M^{me} Annie AZEMA a eu l'immense honneur de dévoiler la plaque de baptême du Centre de Secours au nom du « Capitaine Claude AZEMA ».



En rendant ainsi hommage à cet homme qui fût Chef de Centre pendant 18 ans mais aussi celui qui l'a accueilli et intégré au sein de l'effectif du CIS MONTREDON, le Sergent-chef POIROT a voulu rendre hommage à tous les hommes et femmes qui ont fait l'histoire de ce Centre de Secours depuis sa création.

Après la séance photo qui s'ensuivit, l'ensemble des participants étaient attendus à la Salle Polyvalente pour les discours officiels et remerciements, puis le vin d'honneur offert par la municipalité de Montredon et le cocktail-lunch organisé et offert par le SDIS. Pendant que les convives se régalaient dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le Sergent-chef POIROT montait en tribune et demandait au Lieutenant Maurice HOULES qui venait d'être nommé Capitaine de le rejoindre. Une dernière surprise l'attendait avant de prendre la retraite ! La présentation du Bouclier de Brennus amicalement prêté pour l'occasion par le Castres Olympique !



Et ce fût la ronde des photographes immortalisant en photo les invités, seuls ou en groupe devant ce Bouclier, qui acheva cette mémorable journée pour le Centre d'Incendie et de Secours de Montredon-Labessonnié !

☉ Des produits frais, locaux et de saison à retrouver le dimanche matin

Au mois de mai, germa l'idée d'organiser un marché dominical pour dynamiser le village. Les anciens marchés et foire ayant un peu perdu de leurs activités, l'idée est donc apparue de remettre en fonction ce rendez-vous attractif pour le village.



Le jour du dimanche s'avéra un bon choix pour que la population puisse s'y rendre avec facilité.

Aussitôt, est apparu le choix de la vieille halle longtemps délaissée. Elle permet facilement cette activité et fournit un abri en cas d'inclémence du temps. Et puis elle évoque tant de souvenirs pour les anciens montredonnais, de plus elle est située au cœur même du village.

Les producteurs locaux ont répondu favorablement et ont relevé le défi qui était d'offrir des produits locaux de qualité aux acheteurs. Beaucoup de ces produits bénéficient de label, gage de qualité et du savoir-faire de nos agriculteurs, éleveurs ou artisans.

Chaque dimanche matin c'est un peu plus d'une dizaine de stands qui animent ce marché haut en couleurs, parfois il déborde sur la placette en face. Nous trouvons des fromages, de la farine, du miel, des confitures, des glaces et sorbets, du vin, de la bière, des fruits, des légumes, de l'ail, des plats cuisinés, des volailles, des œufs, des savons, du pain, des produits artisanaux...

C'est aussi et surtout un grand moment de convivialité. Les gens du village se retrouvent pour parler et échanger.

L'idée a été de pérenniser ce marché et qu'il dure toute l'année. Pour nos producteurs locaux c'est un débouché important pour leurs activités. Pour la population c'est un gage de trouver des produits excellents en circuit court. C'est l'assurance de connaître qui a produit et comment.

Alors tous à vos paniers, voici les producteurs et artisans :

■ **La Ferme de Roucayrol - Nathalie Boyer**
Poulets, pintades, lapins, porcs et œufs
 Roucayrol - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Chloë et Julien Beranger**

Pains

Salclas - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **La Ferme de Blaucavet - Tatiana Coppin**

Fruits et sorbets

Blaucavet - 81360 Montredon-Labessonnié



■ **Nathalie Fernandez**

Fromage de brebis

Granquié - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Elsa Beziat**

Maraîchage

455 Chemin de Saulières - 81210 St Jean de Vals

■ **Rensner Karine**

Fromages de chèvre

Jalan - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Annie Biau et Serge Carayol**

Ail rose de Lautrec

En Tell - 81440 Lautrec

■ **Les Vergers de Rouffiac - Michel Grivel**

Pommes, pêches et abricots

81150 Rouffiac



■ **M. Reggiani**

Maraichage

La Sagnette - 81440 Montdragon

■ **Gilberte Assemat**

Cailles et oeufs

Calmels - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Blandine Bouisset et Daniel Coutarel**

Farine de meule, viande de vache, veau et agneau

La Borie Maigre - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Séverine Cordière**

Miel

1 Chemin des Vignes - 81100 Castres

■ **Christine Louvel**

Confiture de fruits et de fleurs, gâteaux

Lébès - 81360 Arifat

■ **Domaine de Vaissière - André et Marie Ange Vayssière**

Vins de Gaillac

2 Rue Vaissiere - 81300 Busque

■ **L'Otypik - Florian Robalo**

Bière artisanale tarnaise

81330 Vabre

■ **Aurélien Assemat**

Coutelier, forgeron et article en cuir

Calmes - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Michel Donnadille**

Objets en bois et paniers

Bellegarde - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **Daniel Corbière**

Jeux et Jouets en bois

16 Chemin de Bézidelen - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **L'atelier de Maryse - Maryse Cros Dufau**

Confection et couture

11 Allée de Laylayé - 81360 Montredon-Labessonnié

■ **La Maison Melissande - Edwige Boraug Mazel**

Savons et cosmétiques

Le gris - 81360 Montredon-Labessonnié



Nous vous invitons donc à vous retrouver tous les dimanches matins sous la halle pour partager un moment de convivialité et découvrir le savoir faire et la qualité de nos producteurs locaux. Assurément vous en emporterez d'excellents souvenirs...

LA POSTE

© Vers une restructuration du guichet

En 2017, La Poste nous informait que dans la restructuration triennale 2017-2019, le guichet de Montredon-Labessonnié était sur la liste des fermetures programmées.

La municipalité a fait pression pour retarder au maximum cette échéance. Malheureusement, nous sommes au bout du délai et la direction nous a fait savoir que la fermeture serait effective en février 2020.



En collaboration avec la Communauté de Communes Centre Tarn, nous avons négocié l'ouverture d'une agence postale communale. Elle changera de lieu et sera ouverte à l'Office de Tourisme Médiathèque du mardi au samedi de 10h à 12h. Même si le service ne sera pas celui d'aujourd'hui, les opérations bancaires, l'envoi des courriers et des colis seront possibles. Ce lieu sera équipé d'un îlot numérique qui permettra une connexion avec un certain nombre d'administrations (CAF, impôts, etc...), pour télécharger des documents ou chercher une formation par exemple.

Le personnel présent sera salarié de la mairie, en contre partie La Poste nous attribuera une indemnité de 1169€ par mois, pendant une période de 9 ans renouvelable.



De magnifiques juments au concours 2019 !



Le concours parcours d'excellence du jeune équidé de travail s'est tenu le 7 septembre au haras. Pour la seconde année consécutive, cet endroit offre aux professionnels du cheval, un lieu idéal pour présenter leur jument au jury, mais aussi aux nombreux passionnés ou simples curieux un espace accueillant (accès plus pratique, carrière fermée...).

Le concours 2019 a vu un nombre constant d'animaux présentés puisque 15 juments ont pu montrer leurs plus beaux atouts le temps d'une matinée. Une autre particularité cette année porte sur les races de juments. En effet, les éleveurs présentent majoritairement des juments de trait de race bretonne ou comtoise. Pour cette édition, une jument de race ardennaise a concouru ainsi que deux jeunes juments de race percheron.

La matinée s'est achevée sous un soleil radieux, autour d'un verre de l'amitié qui a permis de remercier l'ensemble des partenaires et des éleveurs. 10 éleveurs ont participé à ce concours, 14 juments ont été présentées.



Classement du concours Modèles et Allures

Class.	Propriétaire	Cheval
FEMELLES DE 1 AN		
Trait comtois		
①	Yvette Loupiac (Souel)	Isabelle 6
Trait breton		
①	Patrice Bleys (St-Jean de Marcel)	Inès de Carbouere
Percheron		
①	Sylvain Lafon (Crespin)	Iris du Bouzet
①	Francis Cabot (Brens)	Ibissa d'Avaize
FEMELLES DE 2 AN		
Trait breton		
①	Nadège Angles (Fauch)	Héroïne de Marlac
FEMELLES DE 3 AN		
Trait breton		
①	Christian Bauguil (Carmaux)	Gamine 5
FEMELLES SUITÉES		
Trait comtois de 3 ans à 7 ans		
①	Yvette Loupiac (Souel)	Élégance 3
Trait comtois de 8 ans et plus		
①	Jacques Mouls (Viane)	Quenny 3
Ardennais		
①	Jacques Saisset (Lagrange)	Eclair d'Evigny
Trait breton		
①	Guy Camp (Vabre)	Udine 17
②	Michel Rigaud (Vindrac)	Ursule 29
③	Guy Camp (Vabre)	Sisie de la Glévade
④	Patrice Bleys (St-Jean de Marcel)	Urielle 114
⑤	Guy Camp (Vabre)	Etoile de la Glévade

☉ Succès pour le 6^e forum des associations

Pour l'édition 2019, le 6^e forum des associations a pris place, pour la seconde année, au stade de l'Ourtal.

22 associations se sont réunies pour présenter leurs activités aux habitants de la commune. Entre, la danse, le rugby, la découverte des arts, l'astronomie, l'équitation..., chacun doit pouvoir trouver le loisir qui lui convient !

La journée a été agréable et très appréciée. Elle s'est achevée autour d'un repas proposé par l'Association Multisports Montredonnaise.

☉ L'appui financier de la municipalité

Deux fois par an, le conseil municipal est amené à voter les subventions qui sont allouées aux associations qui en font la demande.

En 2019, 25 000€ ont été versés. L'aide accordée permet aux associations d'assouplir leur fonctionnement. N'hésitez pas à vous tourner vers la municipalité pour connaître les démarches à suivre pour bénéficier de cette subvention.

☉ Prise en charge des droits SACEM

Depuis octobre 2019, la Municipalité prend en charge les droits SACEM des associations organisatrices de manifestations...

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

ÉVÈNEMENT

☉ Tour de France : tous en selle !

Le Tour de France aime notre département puisque cette année encore, une étape le traversera. Vendredi 3 juillet 2020, la 7^e étape reliera Millau à Lavaur, en passant par Montredon Labessonnié !

La caravane et les cyclistes entreront sur la commune par la côte de Paulhe en début d'après midi. Après avoir traversé le village, ils prendront la direction de Roquecourbe. **Le passage de la**

caravane est estimé à 14h11 dans le village. La circulation ne sera plus possible dès le milieu de matinée.

Généralement, le passage du tour est une vitrine pour les territoires ruraux, n'hésitons pas à profiter de l'évènement pour mettre en avant les attraits locaux : chapelle de Ruffis, Tour du Nautonnier, le bocage, la gastronomie, les commerces...



© La semaine musicale montredonnaise

Pour sa deuxième édition, c'est plus de 400 personnes qui ont participé aux trois concerts.

Mercredi 17 juillet au Temple de Montredon-Labessonnié, jeudi 18 juillet à la Chapelle de Ruffis et vendredi 19 juillet à l'Église des Fournials.

Madame Sybil Nougier, directrice artistique, nous avait préparé une programmation riche en découvertes.



Le Quatuor de saxophones Zahir à l'Église des Fournials



Le Quatuor à cordes Cobalt à la Chapelle de Ruffis



Vincent Martinet et Sybil Nougier



Le pianiste Vincent Martinet au Temple de Montredon

© La 10^e édition

La dixième édition du Salon du livre de la Montagne a eu lieu le 13 octobre dernier, il est toujours très apprécié des Montredonnais.

Cette année nous avons la participation d'une cinquantaine d'auteurs, six éditeurs et sept sociétés savantes. À cette occasion, le prix Guillaume Le Nautonnier a été remis par Eva Géraud, conseillère départementale du Tarn.

Deux catégories ont été récompensées :

- Le roman d'Anne Waddington pour « La face sombre du magicien ».
- Le livre documentaire de Jean Gasc pour « Lilian Doire ».



Les membres du jury : Myriam Durand, Virginie Bernou, Chantal Py et Muriel Batave Matton



Remise des prix Anne Waddington, Jean Gasc et Eva Géraud



■ Article de la Dépêche du Midi :



Trois auteurs seront sans doute très sollicités lors du Salon du livre de la Montagne qui se tiendra le dimanche 13 octobre, de 10 h 30 à 17 heures, à la salle polyvalente. Car, comme en sport, on peut les qualifier de locaux de l'étape ! L'occasion pour un modeste village comme Montredon de s'enquerrailler d'abriter et d'inspirer trois romanciers aux styles et aux genres bien différents. Saluons tout d'abord le doyen, Jacques-Paul Pellet, 82 ans, alias Jacky. Ce Montredonnais écrit depuis son adolescence mais il a attendu l'âge vénérable de 82 ans pour publier ses premiers nouvelles réunies dans un ouvrage intitulé « Certes et récits de ma montagne ». L'auteur y rend un vibrant hommage aux Monts du Sidobre et de Lacaze et aux hommes qui en sont issus. Mêlant tendresse et malice, au travers de dialogues vifs et savoureux et de descriptions alliant réalisme et poésie, il parvient à faire rire et à émouvoir le lecteur. Autre style de littérature avec Marie-Lou Curvalle, montredonnaise d'adoption. Cette ancienne institutrice passionnée de théâtre a tout d'abord écrit des pièces pour les enfants. Atteinte de la maladie de Charcot, privée de la parole, Marie-Lou décide de défier obstinément l'emprise sur son corps et « de faire d'un malheur une opportunité ». Elle se lance dans la rédaction d'un premier roman, « La Grille mystérieuse », tome 1 de la trilogie « Léa et les garçons ». Basé sur les quatre accords Tolteques, ce récit de type fantastique raconte l'histoire du sauvetage d'un village contre des industriels mal intentionnés. Enfin, Dominique Vernier, le plus aguerri bien qu'il se nomme « l'écrivain du dimanche », déjà auteur de nouvelles, de biographies, de thrillers, revient avec un roman, « Le Saxophoniste » raconte les aventures et les aléas de la vie d'un groupe de rock dans les années « 70 » dans le Doubs, alliant réalité et fiction dans un style simple et rythmé.

M.-A. D.

© 16 octobre 1914 : UN HÔPITAL À MONTREDON

Dans le désastre, le désarroi de ces premiers mois de guerre en 1914, les Hôpitaux Militaires et Complémentaires saturés, ne peuvent recevoir les soldats blessés et malades de retour du Front.



Le Commandement Militaire se trouve alors dans l'obligation de trouver de nouvelles structures d'accueil partout où cela sera possible.

Dans les villes comme dans les villages, les bénévoles sont mis à contribution et s'organisent pour recevoir et rétablir les combattants blessés.

A Montredon, à l'initiative de Madame Marie-Louise Curty, épouse de Monsieur Castelneau, notable du village et avec le concours des autorités religieuses, fut créée une structure hospitalière dénommée : **annexe n°8 de l'hôpital auxiliaire de Castres**.

Située dans les locaux de « l'Ecole Libre de Garçons », route de Réalmont, les blessés jouissaient d'un séjour calme et confortable agrémenté d'une cour ombragée permettant et facilitant les sorties des blessés.



Cet Hôpital comprenait 25 lits. Madame Castelneau avait rassemblé autour d'elle, le Médecin, les Infirmières ainsi que toutes les bonnes volontés Montredonnaises qui se sont dévouées et dépensées sans compter par leur présence continue pour prodiguer les soins, écouter, rassurer, réconforter, consoler ces hommes de tous âges, blessés et éloignés de leur famille.

Cette organisation a fonctionné du 16 octobre 1914 au 15 Décembre 1915, date de fermeture de cet hôpital.

Histoire de l'école

Cette « Ecole Libre de Garçons », abritant l'hôpital en 1914 a été fondée en 1885 par les Frères des Ecoles Chrétiennes jusqu'en 1950 dans la maison construite par le Comte Gabriel de Solages.



Son histoire et son développement sont indissociables de l'Ecole Libre des Filles créée en 1863 par la famille de Monsieur de Bernis, sise route de Réalmont et dirigée par des Religieuses jusqu'en 1905.

A ce jour, avec des Directeurs laïcs, ces deux Ecoles ont été regroupées sous le nom d'**École Privée Sainte-Thérèse** mais scindées en deux : école des petits et école des grands, sous la direction, depuis 2013, de Madame Juliette Didier Fabre succédant à Monsieur Dominique Périllous, directeur durant 37 ans !!



Pour clôturer les commémorations du Centenaire de la guerre 1914-1918, les membres du Souvenir Français et ceux de la FNACA ont souhaité dévoiler une plaque de Mémoire sur les murs de l'Ecole le **11 novembre à 10h30**.



Pour concrétiser d'une part, l'hommage à ces soldats blessés, soignés dans cet Hôpital, connus des villageois, et, d'autre part la reconnaissance aux Bénévoles Montredonnais, hommes et femmes, qui ont permis, par leur volonté et leur abnégation, de faire œuvre utile pour le Pays... Pour imager, visualiser l'organisation, les moyens techniques et les traitements pendant la guerre en France, une exposition, aimablement prêtée par le Militarial de Boissezon, intitulée : **Le poste de secours pendant la première guerre mondiale**, a été inaugurée le samedi 9 novembre à 14h à la salle de la Mairie. Elle a été complétée par un panneau de photos commentées concernant NOTRE hôpital.



Et pour concevoir de façon générale et sur le plan national la prise en charge des soldats blessés, Monsieur Jean-Claude Planes, membre du Militarial de Boissezon, a animé une conférence sur le thème : **Le service de santé 14-18 - Parcours des soldats blessés**, qui s'est déroulée le samedi 9 Novembre à 16h00 à la salle de Cinéma.

Le parcours constitué par l'exposition et la conférence évoquaient la souffrance des soldats arrivant de l'enfer des combats, mais aussi leurs départs, soignés, ragailardis, suprême récompense pour les Bénévoles qui, malgré tout, ont assumé le fonctionnement de cet Hôpital au cœur du village.

Nous, Montredonnais de 2019, pouvons exprimer avec force à nos glorieux Poilus comme à nos valeureux Bénévoles notre fierté et notre immense gratitude, ainsi résumée par la devise du Souvenir Français : « A nous le souvenir , à eux l'immortalité ».



☉ La vie des écoles

Rentrée scolaire sans nuage pour 182 élèves dans nos 3 écoles maternelles et élémentaires, répartis en 8 classes. Effectif en légère baisse par rapport à la rentrée précédente.

Tout s'est bien déroulé pour ce premier jour. Élèves, enseignantes et familles ont retrouvé leurs marques et leurs habitudes.

La visite de la municipalité a été l'occasion de rencontrer M^{me} EBERWEIN, inspectrice de l'Éducation Nationale, accompagnée de deux conseillers pédagogiques de la circonscription.

Rencontre fructueuse ; inspectrice agréablement surprise de l'environnement dans lequel nos institutrices enseignent, mais aussi par l'effort de la municipalité pour son engagement dans de nombreux travaux, tant à l'école de La Sigourre qu'à celle des Fournials.

La période estivale a été mise à profit pour réaliser des travaux. Ces travaux ont été subventionnés dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).

Les effectifs

■ La Sigourre : 77 élèves.

La Directrice M^{me} Edith HÉRAIL accueille 31 petits écoliers en maternelle. En primaire, 19 élèves (CP et CE1) sont dans la classe de M^{me} Ghislaine CABROL et 26 élèves dans celle de M^{me} Camille PAYRASTRE (CE2, CM1 et CM2). Enseignant remplaçant M. DEVEAUX

■ Les Fournials : 40 élèves.

La Directrice M^{me} Valérie FONDEVIEILLE accueille 20 élèves (CP, CE1 et CE2) et M^{me} Fanchon MONTHEILLET avec 20 élèves (CM1 et CM2).

■ Ecole Privée Sainte-Thérèse : 65 élèves.

La Directrice M^{me} DIDIER-FABRE reçoit cette année 26 élèves (TPS, PS, MS, GS et CP) ; M^{me} Angélique BARNETO a en charge 15 écoliers (CE1 et CE2) tandis que M^{me} Aurore MESSAGER enseigne à 24 CM1 et CM2.



Les réalisations

■ Mise aux normes sécurité et accessibilité du préau couvert pour 3855€ TTC (école de La Sigourre).



■ Installation de dispositif concourant à la sécurité des écoles (La Sigourre et Les Fournials) : surveillance par vidéo et ouvertures des portails par badges pour un coût de 30077€ TTC.



■ Réalisation d'une clôture avec des panneaux rigides à l'école des Fournials pour 1317€ TTC.

■ Mais également le renouvellement du parc informatique de La Sigourre : achat de trois tours et d'un ordinateur portable pour la Directrice.

☉ Les enjeux éducatifs au centre du projet

A l'heure où notre société est en train de déconnecter les enfants de leur environnement proche, de les enfermer dans un monde virtuel, fait de jeux en ligne et de réseaux sociaux, il est apparu essentiel à l'équipe éducative de l'accueil de loisirs de Montredon de recréer un lien fort entre l'enfant et la nature, mais également entre les générations. Nous pensons également qu'il est important que l'enfant soit enraciné à son territoire par la connaissance de l'histoire locale et du patrimoine culturel.

Ces objectifs ont conduit notre action éducative tout au long de l'année 2019. Ainsi, à chaque période de vacances, les enfants de l'accueil de loisirs sont allés à la rencontre des résidents de la maison de retraite Sainte-Agnès, pour y pratiquer diverses activités (cuisine, peinture, jeux de société, etc...).

Nos programmes de 2019 ont également été jalonnés par des activités en relation avec l'environnement.

Au moment de faire ce bilan, on ne saurait oublier le mini-séjour organisé au centre de vacances de Lascroux (proche de Puycelsi) du 31 juillet au 02 août. Les 45 enfants participant ont pu goûter à une immersion en pleine nature aux confins du Tarn. Nos chères têtes blondes ont en outre pu découvrir les activités d'équitation, de tir à l'arc, de course d'orientation, d'escalarbre et tant de moments de vie quotidienne qui leurs laisseront à n'en pas douter des souvenirs impérissables.



On notera que cette année 2019 fait figure de record en terme de fréquentation, puisque 137 enfants nous ont rendu visite.

Une mention spéciale sera faite pour l'accueil du mercredi qui a vu sa fréquentation se stabiliser autour de 15 enfants par mercredi.

Un grand changement pour 2020 !

La centralisation à outrance prônée par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avec entre autres choses, le renforcement du rôle des intercommunalités, a



Sortie à la Passerelle de Mazamet en juillet.

conduit la communauté de communes centre Tarn à prendre la compétence facultative de l'enfance et de la jeunesse.

Qu'est ce que cela implique et quelles vont être les conséquences pour les utilisateurs ?

L'organisateur de l'accueil de loisirs sera désormais la communauté de communes Centre Tarn, ainsi l'organisation du service lui revient (Tarifs, horaires, jours d'ouvertures, etc...).

Cependant, l'équipe d'animation est résolument optimiste quand à cette nouvelle organisation et espère que la coopération entre les équipes des trois accueils collectifs de mineurs et la mutualisation des moyens, apporteront de nouvelles perspectives à chacune de nos structures.

Informations pratiques :

Avenue des Docteurs Lavergne à Montredon-Labessonnié

Tél. 06 84 06 94 07 / 09 61 68 97 99 - clae.montredon@orange.fr



☉ Les investissements et acquisition de matériels

Cette année encore un très gros effort a été consenti par la commune en matière de travaux et d'investissement. Les sommes engagées pour l'exercice sont de plus de 430 000€

Comme toujours le budget consacré à la voirie est l'un des plus important du fait de l'étendue géographique de notre commune et sa configuration. Les sommes engagées sont de l'ordre de 231 472,23€.



Les travaux relatifs à l'aménagement du Moulin de Lafargue touchent à leur fin. Ils ont été terminés début décembre pour un total de 123 000€



Cette année les services municipaux ont été équipés de nouveaux matériels pour faciliter le travail. Un petit tracteur, une balayeuse, une tondeuse tractée et de deux désherbeurs thermiques ont été achetés.



Une maison en ruine acquise par la mairie a été démolie rue des Tisserands et l'emplacement sert de parking aux riverains.



Rue des Tisserands

La toiture de l'église de Bouyrols est en cours de réfection et des poutres abimées vont être changées à celle de Blaucau pour un total de 21 900€.



Église de Blaucau



Il a été mis en conformité plus de 70 points lumineux sur la commune le montant du marché est de 12 285,40€.

Les écoles de La Sigourre et des Fournials ont fait l'objet d'installation aux normes de sécurité et de matériels adéquats (voir page 12).

Nous avons dû faire face aux frais découlant de l'arrêté préfectoral nous obligeant à faire un diagnostic du barrage de Bezan. Un bureau d'étude a été engagé, un marché public a été lancé et les travaux ont débuté à la fin de l'année (voir article page 16).

Le stade de l'OURTAL fait l'objet de travaux conséquents qui consistent en la mise en place d'un nouveau terrain d'entraînement et d'un parking pour un total de 49 792,20€.



L'ensemble de ces travaux sont réalisés par des entreprises locales. En ce qui concerne l'entretien des locaux, la mise en conformité pour la sécurité ou l'accessibilité, sont assurés tout au long de l'année par les employés communaux ou les artisans locaux.

FIBRE OPTIQUE

📍 Bonne nouvelle, la fibre optique arrive à Montredon Labessonnié



Le conseil départemental a confié le déploiement de la fibre à SFR en plusieurs étapes sur tout le département. **Notre commune est programmée entre juin 2020 et juin 2021.** Le préalable à ces travaux est d'avoir un adressage très précis avec un nom de rue et une numérotation. Tout le village, les hameaux et les maisons isolées sont concernés. Ce travail a été confié à un prestataire (TIGEO), nous vous demandons de lui faciliter le travail de repérage qui doit avoir lieu en fin d'année 2019.

La mairie vous fournira le numéro que vous fixerez à l'entrée de votre domicile. Même si les travaux sont réalisés par SFR vous aurez le choix de votre fournisseur internet.

☉ Un état des lieux de la digue

En octobre 2018, Monsieur le Maire était convoqué à une réunion à la préfecture du Tarn pour être informé que des mesures allaient être prises à l'encontre du barrage de Bezan.



En effet le barrage de Bezan était connu des services préfectoraux mais aucun dossier n'avait été constitué sur cet ouvrage depuis sa construction en 1936. Les dits services ne possédaient aucun élément permettant de connaître :

- La capacité du système d'évacuation des crues.
- Le dimensionnement et l'étude de la stabilité de l'ouvrage.
- La composition ou l'état des matériaux le constituant.
- L'absence de système d'auscultation du barrage et de son suivi.
- L'état du parement amont.
- L'état des systèmes de drainage interne du barrage.
- La présence immédiate d'une végétation arborée incompatible avec ce type d'ouvrage.

Un arrêté préfectoral a donc été pris le 11 décembre 2018 nous indiquant que le barrage de Bezan était classé en catégorie C. Cet arrêté nous mettait en demeure de baisser immédiatement le niveau de 5 mètres et d'effectuer un certain nombre de travaux. Afin de répondre à ces impératifs, nous avons contacté un bureau d'étude spécialisé.

Après l'abaissement du niveau du barrage, une pêche de sauvegarde a été effectuée par la Fédération de Pêche du Tarn au printemps suivie d'une deuxième après l'été.



Un relevé topographique du barrage et de ces alentours immédiats a été fait. Le bureau d'étude I.S.L a donc établi un cahier des charges des travaux à effectuer selon les prescriptions de la préfecture.

Nous avons lancé un marché public pour la réalisation de l'étude de l'ouvrage et des travaux prescrits, le bureau d'étude ayant chiffré le montant du marché à environ 75 000€.

Deux entreprises ont répondues à l'offre :

- NGE FONDATION pour 93 670,50€
- HYDROKARST pour 121 141€

Des travaux en option étaient demandés :

- NGE FONDATION pour 88 460,40€
- HYDROKARTS pour 107 160€

Devant ces prix totalement en dehors de nos prévisions budgétaires nous avons décidé de déclarer ce premier marché désert et d'en convoquer un nouveau pour début octobre 2019.

Nous avons reçu trois nouvelles offres :

- NGE FONDATION pour 92 400€ et options pour 88 460,40€
- STAM pour 73 831,80€ et options pour 39 834€
- EIFFAGE pour 60 566,40€ et options pour 23 346€

C'est donc l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue par la commission d'appel d'offre après consultation du bureau d'étude. Une part des travaux de terrassement doit être sous traitées par une entreprise locale : TP ALIBERT.

Après autorisation des services préfectoraux, le barrage a été vidé totalement. Les travaux ont débuté mi novembre 2019 et seront finalisés courant janvier 2020.

Nous formulons le vœu que des travaux complémentaires ne soient pas nécessaires et que nous puissions remettre rapidement en eau Bezan pour le plus grand plaisir de tous.



☉ Un état des lieux de notre territoire

La Communauté de Communes Centre Tarn a décidé de mettre en œuvre, aux côtés des 4 autres intercommunalités du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, un Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Ce plan doit nous permettre de dresser un état des lieux énergie et climat de notre territoire, d'identifier une stratégie pour diminuer encore plus fortement nos consommations, élaborer des programmes d'actions ambitieux pour atteindre l'objectif d'autonomie énergétique en 2050.



■ **Plan** : Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux et concerne tous les secteurs d'activité.

■ **Climat** : Le PCAET a pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

■ **Air** : Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux. Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (exemple : ozone lors des épisodes de canicule).

■ **Énergie** : L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

■ **Territorial** : Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

Le plan d'actions comporte près 36 actions.

En voici quelques unes :

- Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation.
- Encourager le compostage collectif et individuel.
- Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes.
- Faciliter l'expérimentation des mobilités alternatives à la voiture.
- Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

☉ Éteignons les lumières, rallumons les étoiles

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, et souhaitant être acteur de cette soirée de sensibilisation, la municipalité a décidé de s'engager et de participer à la onzième édition du Jour de la nuit.

Le Jour de la Nuit est désormais une opération annuelle pleinement reconnue et soutenue par le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Ainsi, samedi 12 octobre, une extinction partielle du village a eu lieu. La Grand-Rue, la Route de Réalmont, les Avenues des Pyrénées et des Docteurs Lavergne, la Route de Saint-Pierre, les Pougetiés, les 4 vents ou encore la Rue du globe, n'ont pas été éclairés cette nuit là.



⊙ Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

■ Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48€ à 277€, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir sur www.chequeenergie.gov.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (voir sur www.chequeenergie.gov.fr)



■ Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie »



n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différents ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples...

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

■ Informations complémentaires

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.



Plus d'information sur www.chequeenergie.gov.fr, dans votre mairie ou au 0 805 204 805 (numéro vert gratuit)

RÈGLEMENT DES FACTURES

⊙ Un nouveau fonctionnement

Depuis la fermeture de la trésorerie de Montredon, la Mairie acceptait de transmettre les paiements déposés à l'accueil. Suite à quelques dysfonctionnements, nous vous demandons de bien vouloir les envoyer directement par courrier ou les déposer à la trésorerie de Réalmont au 2 bis boulevard Carnot.

Afin de faciliter le paiement des différentes factures (cantine, garderie ou eau), dès septembre 2020, le règlement sera possible, par virement ou en ligne par carte bancaire.

☉ Les agents municipaux s'engagent vers le « 0 phyto »

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi.

Toutefois, comment faire pour changer les pratiques et offrir un cadre de vie agréable aux habitants ?

Le passage au zéro pesticide est un réel défi, mais aussi l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature dans notre village, celle d'une matrice verte, riche de biodiversité et bénéfique à tous.

■ Alors que faire ?

En collaboration avec la commission développement durable de la communauté de communes Centre Tarn, les agents municipaux ont participé, fin 2018 et à l'automne 2019, à des journées d'échange (dont une journée à Montredon-Labessonnié) et de formation sur la réglementation « 0 phyto ».

Pendant ce temps de travail, les agents municipaux ont été force de propositions pour trouver des alternatives à leurs pratiques. En effet le passage au « 0 Phyto » implique un réel changement des habitudes de travail, et une façon différente de gérer l'espace public.

Pour accompagner les agents vers ce changement, un achat groupé de désherbeurs thermiques a été réalisé.



Au niveau communal, du matériel nouveau est mis à disposition des agents : un tracteur avec une tondeuse à large coupe, une balayeuse mieux adaptée aux ruelles du village. L'investissement s'élève à 24400€ TTC.



Un broyeur de végétaux est mis à disposition des communes. Sachant que le produit obtenu peut être utilisé pour réaliser notamment le paillage des espaces verts et ainsi diminuer l'arrosage et la pousse des herbes indésirables. **Le broyat obtenu est à disposition des habitants qui le souhaitent pour leur jardinage.**

Le passage au « 0 Phyto » correspond à la mise en place d'une multitude d'actions. Bien que celles-ci semblent fastidieuses, elles contribueront à proposer un cadre de vie optimal !



Votre commune s'engage à entretenir les espaces publics sans pesticide

◎ Bienvenue à...

Clément ALBENGE, Maël CAMP, Alya CARAYON, Gothier DEMARIA VERSTIGGEL, Enzo DOUCET VÉRITÉ, Louise GERMAIN, Maelys LAMBEAU, Diego MANCINI, Alicia NUNES, Robin ROSSIGNOL, Lynn STRICHER et Raphaël GALINIER

◎ Tous nos vœux de bonheur à...

Jessica AMBARD et Romain VERNIER, Bénédicte BASSET et Brayon WOLEK, Laurine CARRASCOSA et Benoît AURIOL, Marilyne DA COSTA et Sébastien ZAMPARUTTI, Béatrice DÉBORDES et Benoît GAUBERT, Marion NOBLET et Yohann HAMELIN, Edith NYINDONG et Serge FABRE, Helena POLDERVAART et Noël LASSALLE, Stéphanie SEMELIS et Damien SANCHEZ.

VIE PRATIQUE

◎ Contacts

Mairie de Montredon-Labessonnié

Tél. 05 63 75 14 18 - Fax 05 63 75 18 11

www.montredon-labessonnie.fr

mairie.montredonlabessonnie@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Fermé le mercredi après-midi.

■ Permanences

Le Maire

Le lundi de 10h à 12h.

Le Conseiller Départemental

2^e lundi de chaque mois de 10h30 à 12h.

Le Député

Tous les trimestres, consultez www.philippe.folliot.com

La Communauté de Communes Centre Tarn

Présence d'un agent polyvalent de l'intercommunalité
aux heures d'ouvertures de l'Office de Tourisme,
la Médiathèque et le Relais des Services Administratifs.

La Mutuelle Sociale Agricole

2^e lundi de chaque mois de 9h à 12h.

L'Assistante Sociale

Le mardi matin de 9h30 à 12h30,
sur rendez-vous au 05 63 48 17 20.

La Mission Locale (Aide à l'emploi)

2^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h,
sur rendez-vous au 05 63 51 63 20.

◎ Ils nous ont quittés...

Lucette BIEYSSE veuve CALVA YRAC-BRUNIQUEL, Magdelaine BROWN de COLSTOUN veuve D'OLIER, Albert CALMET, Thérèse CAUBEL veuve MARTY, Yvonne GAU veuve BOYER, René JULIEN, Dominique LAMOUREUX, René LOUBET, Michel MARAVAL, Louisa MOLINIE épouse CARAYON, Alain MORIN, Janine OUILHOU veuve AZEMA, Angelo PASQUALOTTO, Michel PENNARUN, Denise POHU veuve MARTIN, Gaston RAMADE, Monique RICHER veuve PAILLÈS, Paul SÉVÉNÉRY, Albert TIREFORT, Nelly WAGNON épouse SANCERNI, Jenny XHIGNESSE veuve LACROIX.

Ainsi que...

Doria ARMENGAUD « Labessonnié », Maria AUGÉ « Labessonnié », Maurice BARTHE « Labessonnié », Marguerite BOUSQUET « Lavour », André CALVET « Lavour », Léonie CALVET « Montréal », Claude CHAVEROUX « Labessonnié », Guy COMBES « Labessonnié », Elie CORBIERE « Paulhe », Augustine CRANSAC « Labessonnié », Jacqueline FABRE « Bellegarde », Marcel GANTET « Labessonnié », Isabelle HARO « Lafenasse », Georgette LOUBET « La Coutounié », Christian MÉZAN « Labessonnié », Yves PERILHOU « Brescou », Irénée ZELMIRE « Le Plégadou ».

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

◎ A noter

■ **Ce qui change pour ces élections** : l'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (la date du 31 décembre de l'année précédant le scrutin n'est plus impérative).

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire unique dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

■ **Ce qui ne change pas** : il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription est automatique pour les personnes atteignant l'âge de 18 ans. Par contre, après un déménagement et/ou une radiation des listes d'une autre commune, la procédure d'inscription est volontaire et le citoyen doit faire la démarche auprès de la commune de son domicile.